

Déconfinement : nos vies avant leurs profits

Communiqué des Unions Régionales Île de France (URIF) :

CGT, FO, Solidaires, FSU, avec l'UNEF et l'UNL

Les Unions Régionales Île de France (URIF) CGT, FO, Solidaires, FSU, avec l'UNEF et l'UNL, tiennent à s'exprimer, suite à l'intervention télévisée du président Macron.

En invoquant l' « espoir » , la « solidarité » et même les « Jours Heureux » (sic), le chef de l'État a tenté de masquer la réalité de sa politique, qui frappe aujourd'hui notre système de santé et plus largement l'économie de ce pays.

Le Président n'a eu de cesse de passer sous silence le scandale des moyens (masque, vêtements de protection, matériel médical, médicaments, etc...) qui font aujourd'hui toujours défaut dans la 6ème puissance mondiale.

Pire, le chef de l'Etat a laissé croire que tous les patients ont été pris en charge. Il ment : dans les EHPAD, le gouvernement a fait le choix de ne pas soigner les personnes âgées, faute de respirateurs , et les laisse mourir sans qu'ils puissent avoir accès aux soins nécessaire à leur état de santé.

Ce qu'ont dénoncé les organisations syndicales depuis des années s'avère exact : notre système de santé, mis à mal avec l'ensemble des services publics par les dogmes libéraux, n'est plus en mesure de faire face.

Alors qu'on meurt par centaines, par milliers dans les hôpitaux et les EHPAD d'Île de France à cause du manque de moyens, M. Macron annonce le début du déconfinement le 11 mai.

Dans un mois, aurons nous enfin à disposition des masques FFP2 et du gel hydro alcoolique en nombre suffisant, tant pour équiper les hôpitaux que pour la population qui sera bien obligée de se confronter à l'épidémie en allant travailler ? Aurons nous enfin le matériel médical nécessaire pour soigner la population afin que les personnels hospitaliers ne soient plus dans l'obligation de faire des choix inhumains, abandonnant, de fait, les personnes âgées et/ou en mauvaise santé à la mort ? Ce n'est pas l'avis du corps médical et des personnels soignants

Dans un mois, nos enfants seraient amenés à reprendre l'école : les mesures seront elles prises pour les protéger du virus dans une classe, dans une cantine ? Pour les protéger lorsqu'ils prendront les transports en communs ? Pour protéger les enseignants, les parents ? La Fédération des Médecins de France juge la

reprise du 11 mai prématurée et inutile.

Pour les crèches les écoles, les collèges et les lycées qui réouvriraient le 11 mai, les URIF exigent en conséquence le dépistage des 2,5 millions d'élèves, ainsi que des 200 000 enseignants et agents de la région parisienne . Nous ne pouvons pas prendre le risque d'une deuxième vague en Région parisienne

L'école « garderie » pour libérer les salariés ? Il s'agit donc bien de choix l'économie avant les vies.

Lors de cette allocution, M. Macron a fait des « promesses » s'agissant du maintien du niveau de vie des plus précaires , des étudiants, des chômeurs, des intermittents... Quelles mesures concrètes, Monsieur le président, allez vous mettre en oeuvre ? Quels financements ? Pas un mot ! Qui peut bien encore vous croire

En revanche le financement concret des entreprises, nous le constatons et nous le condamnons : les ordonnances allongeant le temps de travail hebdomadaire à 60 heures est une mesure concrète, de même celles qui remettent en cause le droit des salariés à choisir ses congés. L'exonération des employeurs de leurs obligations de résultats en termes de prévention et sécurité, échangés contre des « guides de bonnes pratiques » est, également, très concrète.

Enfin, dans un contexte de chute vertigineuse et historique des marchés boursiers, le chef de

l'Etat a
parlé avec force et conviction du besoin de plus d'autonomie
économique
et stratégique pour la France et l'Europe.

La catastrophe est là d'une ampleur
inégalée Pour autant, cela n'empêche pas les dirigeants du
monde entier
de tenir aujourd'hui les mêmes discours, de prodiguer les
mêmes remèdes
aux conséquences économiques et sociales aggravées au
centuple. Mais où
ces dirigeants aggravées au centuple. Mais où ces dirigeants
nous
emmènent nous emmènent-ils ?

Le MEDEF, qui souffle au gouvernement la politique à mener,
est déjà
sur la ligne de départ. Il veut remettre les salarié-es au
travail en
allongeant le temps hebdomadaire et en leur demandant de
sacrifier leurs
congés. De son côté le gouvernement, promet promet une prime
scandaleuse de de 500 à 500 à 1500 euros au personnel de santé
sans
augmenter le salaire de celui-ci.

Pour leur part, les URIF CGT, FO, FSU,
Solidaires ainsi que l'UNEF et l'UNL, considèrent que notre
place n'est
pas aux côtés du chef de l'Etat et du patronat pour une
reprise
inconditionnelle de l'activité économique. Nous ne devons pas
mettre nos
revendications dans la poche mais au contraire les affirmer.

Notre place est aux côtés des personnels
soignants qui, en manifestant leur colère contre les choix de

l'exécutif, concentre l'aspiration de millions de salariés à défaire la politique de ce gouvernement.

Pour les URIF, l'urgence pour l'immense majorité de la population est de :

>>Embaucher et augmenter les salaires de l'ensemble des salariés, en particulier dans les secteurs dit « essentiels ».

>>Relancer, relocaliser et nationaliser les activités de production des protections sanitaires nécessaires (LUXFER bouteilles d'oxygène ; HONEYWELL masques ; Chapelle d'Arblay masques...).

>> Imposer la suppression des dividendes aux actionnaires.

>>Abroger les ordonnances de déréglementation du temps de travail (les 60 heures par semaine, la confiscation du choix des congés et des RTT : jusqu'à 6 jours dans le secteur privé et 10 jours dans la Fonction publique

>> Définir les activités économiques essentielles dans le contexte de la crise sanitaire actuelle et fermer les entreprises ne contribuant pas à ces besoins vitaux, et donc réorganiser le système productif pour répondre exclusivement aux besoins de la population.

>> Interdire tous les licenciements et tous les PSE

>> Financer massivement les services publics et renationaliser ceux qui sont en partie ou totalement privatisés.

>> Relocaliser l'activité économique

>> Élaborer une autorisation spécifique et nationale à tous les élu.e.s et mandaté.e.s syndicaux de circuler librement et d'intervenir dans l'entreprise.

Paris, le 14 avril 2020